

**Sujet :** Tacher Loïc demande : Plage des Sablettes

**Date :** Thu, 9 Aug 2018 19:30:15 +0200

**De :** "Loïc Tacher

Ce projet est non réalisable en l'état de la plage des Sablettes et de Mar Vivo ; en effet les marges garanties libres d'accès entre la mer et les concessions (au moins 3 m) n'existent pas, le mer venant frapper le mur de la promenade Charcot au niveau du projet de Lot n°2. Comment de plus garantir cette bande le long de la mer, semble-t-il difficile à faire respecter au niveau du Lot n°1 ?

Remarques sur le dossier communal :

§ 3.1.2 : comment interpréter : 1705 m2 soit 9,37% de la concession de la plage actuelle ?

§ 3.2.1. : on prend peur en lisant : insertion 11 chalets (il manque : entre 11 et chalets).

Merci pour votre écoute.

----

Profil : particulier

Nom : Tacher

Prénom : Loïc